

À Rennes, le 3 mars 2020

Lettre ouverte à

M. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

L'association de formateurs des futurs enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre AFPSVT, souhaite vous exprimer ses vives inquiétudes concernant l'avenir de la formation et du recrutement des enseignants de SVT.

Cette année déjà, les inscriptions au CAPES et à l'agrégation sont en baisse significative, et nous pensons, au regard des éléments dont nous avons connaissance, que la réforme annoncée risque d'aggraver la situation. Nous avons pris connaissance des hautes ambitions du référentiel " L'enseignant du 21^e siècle" qui nous a été proposé en 2019, et constatons également sur le terrain que le métier d'enseignant du secondaire devient de plus en plus riche et complexe. Il nous semble que la réforme ne permettra pas d'atteindre ces ambitions, d'une part en raison de l'alourdissement de l'année d'alternance de Master 2, pourtant cruciale pour le développement des compétences et de l'identité professionnelles de nos jeunes collègues, et d'autre part à cause de modalités de concours qui, si elles ne sont pas adaptées aux spécificités de la matière enseignée, ne permettront pas de choisir réellement les meilleurs futurs enseignants.

Les contenus de formation, l'accompagnement des enseignants débutants et leurs moyens d'existence sont selon nous trois éléments clés de la formation et de l'attractivité du métier. Dans la réforme proposée, l'année de de M2 sera une année de concours, mais aussi une première expérience professionnelle et également l'année de préparation d'un mémoire de Master. C'est un triple objectif très exigeant et notre expérience actuelle nous fait craindre que les candidats soient soumis à des conditions intenable, et que beaucoup soient amenés à renoncer à leur projet, voire à s'exposer à un surmenage potentiellement lourd de conséquences. Alternativement, les étudiants pourraient en venir à préférer des itinéraires de formation hors masters MEEF pour avoir de meilleures chances de réussir les concours. Ce détournement du système réduirait à néant l'effort de professionnalisation de nos futurs enseignants.

Nous suggérons donc de réexaminer la pertinence du déplacement du concours au niveau M2.

Concernant les compétences évaluées au moment du concours, nous souhaiterions que les spécificités de notre discipline puissent être prises en compte, à savoir d'une part une forte dimension expérimentale et pratique, et d'autre part la bi-disciplinarité (Sciences de la Vie et Sciences de la

Terre). Il nous semble indispensable que les deux matières soient évaluées à l'écrit et à l'oral, tout comme la capacité expérimentale, ce qui demande un aménagement par rapport à la première proposition de cadrage qui nous a été communiquée. L'AFPSVT, forte de l'expérience de ses membres formateurs et enseignants du secondaire, et d'une longue expérience de dialogue avec le jury du CAPES de SVT, est disponible pour participer à la réflexion concernant le concours. L'association souhaite se porter candidate pour participer à une commission au sujet des nouvelles modalités du concours.

Les Master MEEF sont à l'heure actuelle proposés conjointement par les INSPÉ et les Universités, ce qui permet d'allier une formation de qualité à la fois en didactique, en pédagogie et en sciences, et de bénéficier d'un accompagnement de qualité dans l'entrée dans le métier. Il nous paraît essentiel de maintenir ce principe de formation reposant sur des équipes mixtes provenant des INSPÉ, de l'Éducation Nationale, et des Universités, de tout mettre en œuvre pour une collaboration constructive, tout en veillant à ce que les mêmes conditions de formation puissent être offertes sur tout le territoire.

Nous sommes inquiets de constater que le cadrage de la réforme subit des retards considérables sans que les mises en œuvre soient décalées d'autant. Les éléments de cadrage ne nous parviennent que par petites bribes, nous craignons donc de devoir élaborer et mettre en œuvre dans l'urgence des maquettes peu adaptées aux ambitions de la formation, et intenable pour les étudiants. Ceci favoriserait l'émergence de voies alternatives de formation, vidant ainsi les masters MEEF de leur public et réduisant à néant les ambitions initiales affichées.

Nous demandons donc que s'ouvre un temps nécessaire au dialogue pour rediscuter de la formation et du concours. Nous souhaitons plus de transparence sur les objectifs et l'agenda de ces réformes, et un temps incompressible entre la publication des nouvelles modalités d'évaluation et leur mise en œuvre effective. Comme pour le concours, nous serions très heureux de nous engager aux côtés de vos équipes pour partager notre expertise du terrain et aboutir à un projet de formation de nature à améliorer réellement et rendre attractif le métier d'enseignant de SVT.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, Madame le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'AFPSVT

la présidente Agnès Schermann

